L'Abeille et Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 DECEMBRE 1859.

Propriétaire et publiée pour
G. P. WRIGHT.

BUREAU: RUE DE CHARTRES, NO 85, PRES DE SAINT-PIERRE.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 28 DECEMBRE.

RETOUR DES ÉLECTIONS.

☞ Nous publions ci-dessous les retours officiels de l'élection de hier même les écrutins des 7e, 6e et 7e districts, de l'Est District, qui n'avaient pas encore été reçus par le Shérif à quatre heures du matin, moment où nous avons quitté son bureau pour faire passer le journal sous presse.

Ticket whig de l'Etat.

1er District Repres.									
J. Nunnemaker	174	174	174	174	174	174	174	174	174
J. C. Campbell	17	17	17	17	17	17	17	17	17
W. C. Conway	171	171	169			169	169	169	169
F. W. Delcambre	215	215	212	221	212	212	212	212	212
2e District Repres.									
J. Ludlow	600	600	600	600	600	600	600	600	600
A. P. Sampson	322	322		322		322			
J. Landa	350	350	350	350	350	350	350	350	350
F. Hermann	341	341		341		341			
J. H. McNeilly	200	201		201					
D. Chapman									
3e District Repres.									
H. J. Raymond	219	219	219	219	219	219	219	219	219
R. R. Wheat	219	219	219	219	219	219	219	219	219
J. L. Sheafe	120	120	120	120	120	120	120	120	120
G. H. Hunt	125	125	125	125	125	125	125	125	125
A. Mechanlin	318	318	318	318	318	318	318	318	318
S. Stout	120	120	120	120	120	120	120	120	120
S. P. Wilson	120	120	120	120	120	120	120	120	120
W. C. Corbin	180	180	180	180	180	180	180	180	180
A. M. Webster	176	176	176	176	176	176	176	176	176
J. Sevrain	219	219	219	219	219	219	219	219	219
A. Masterson	219	219	219	219	219	219	219	219	219
B. F. Lucas	219	219	219	219	219	219	219	219	219
4me District Repres.									
J. Crequet	318	318	318	318	318	318	318	318	318
V. Hermann	246	246	246	246	246	246	246	246	246
J. Labiche	334	334	334	334	334	334	334	334	334
F. K. Wagner	285	285	285	285	285	285	285	285	285
F. Conrad	242	242	242	242	242	242	242	242	242
Th. McKenna	241	241	241	241	241	241	241	241	241
5e District Repres.									
J. L. Fabre	176	228	148	148	148	148	148	148	148
F. Bonnin	154	127	147	147	147	147	147	147	147
A. Ambo	161	161	161	161	161	161	161	161	161
F. L. Theard	297	297	297	297	297	297	297	297	297
F. Hunt	99	219	99	99	99	99	99	99	99
H. Lane	99	99	99	99	99	99	99	99	99
6me District Repres.									
J. P. Barnett	61	61	61	61	61	61	61	61	61
H. M. Paul	205	76	205	205	205	205	205	205	205
J. W. Nash	261	148	261	261	261	261	261	261	261
J. Ranson	264	170	264	264	264	264	264	264	264
7me District Repres.									
F. Lavelle	183	83							
H. L. Hutchinson	176	176	176	176	176	176	176	176	176
J. Beauregard	435	124	3	3	3	3	3	3	3
J. D. Lambert	411	172	4	4	4	4	4	4	4
8me District Repres.									
J. B. Leche	135	51							
J. P. Labatut	136	69	136	136	136	136	136	136	136
J. Sauvinet	218	41	218	218	218	218	218	218	218
W. H. Walker	215	215	215	215	215	215	215	215	215
9me District Repres.									
W. m. Pitot	136	51							
J. B. Hale	177	71	177	177	177	177	177	177	177
10me District Repres.									
J. B. Marsh	346	346	346	346	346	346	346	346	346
O. W. Buford	267	172	419	419	419	419	419	419	419
The Warren	364	364		364		364		364	364
F. Hunnard	251	251		251		251		251	251
Absent									
A. B. Snow	16								
Peter Maloney	126	41							

Ticket démocratique de l'Etat.

1er District Repres.									
J. Nunnemaker	174	174	174	174	174	174	174	174	174
J. C. Campbell	17	17	17	17	17	17	17	17	17
W. C. Conway	171	171	169			169	169	169	169
F. W. Delcambre	215	215	212	221	212	212	212	212	212
2e District Repres.									
J. Ludlow	600	600	600	600	600	600	600	600	600
A. P. Sampson	322	322		322		322			
J. Landa	350	350	350	350	350	350	350	350	350
F. Hermann	341	341		341		341			
J. H. McNeilly	200	201		201					
D. Chapman									
3e District Repres.									
H. J. Raymond	219	219	219	219	219	219	219	219	219
R. R. Wheat	219	219	219	219	219	219	219	219	219
J. L. Sheafe	120	120	120	120	120	120	120	120	120
G. H. Hunt	125	125	125	125	125	125	125	125	125
A. Mechanlin	318	318	318	318	318	318	318	318	318
S. Stout	120	120	120	120	120	120	120	120	120
S. P. Wilson	120	120	120	120	120	120	120	120	120
W. C. Corbin	180	180	180	180	180	180	180	180	180
A. M. Webster	176	176	176	176	176	176	176	176	176
J. Sevrain	219	219	219	219	219	219	219	219	219
A. Masterson	219	219	219	219	219	219	219	219	219
B. F. Lucas	219	219	219	219	219	219	219	219	219
4me District Repres.									
J. Crequet	318	318	318	318	318	318	318	318	318
V. Hermann	246	246	246	246	246	246	246	246	246
J. Labiche	334	334	334	334	334	334	334	334	334
F. K. Wagner	285	285	285	285	285	285	285	285	285
F. Conrad	242	242	242	242	242	242	242	242	242
Th. McKenna	241	241	241	241	241	241	241	241	241
5e District Repres.									
J. L. Fabre	176	228	148	148	148	148	148	148	148
F. Bonnin	154	127	147	147	147	147	147	147	147
A. Ambo	161	161	161	161	161	161	161	161	161
F. L. Theard	297	297	297	297	297	297	297	297	297
F. Hunt	99	219	99	99	99	99	99	99	99
H. Lane	99	99	99	99	99	99	99	99	99
6me District Repres.									
J. P. Barnett	61	61	61	61	61	61	61	61	61
H. M. Paul	205	76	205	205	205	205	205	205	205
J. W. Nash	261	148	261	261	261	261	261	261	261
J. Ranson	264	170	264	264	264	264	264	264	264
7me District Repres.									
F. Lavelle	183	83							
H. L. Hutchinson	176	176	176	176	176	176	176	176	176
J. Beauregard	435	124	3	3	3	3	3	3	3
J. D. Lambert	411	172	4	4	4	4	4	4	4
8me District Repres.									
J. B. Leche	135	51							
J. P. Labatut	136	69	136	136	136	136	136	136	136
J. Sauvinet	218	41	218	218	218	218	218	218	218
W. H. Walker	215	215	215	215	215	215	215	215	215
9me District Repres.									
W. m. Pitot	136	51							
J. B. Hale	177	71	177	177	177	177	177	177	177
10me District Repres.									
J. B. Marsh	346	346	346	346	346	346	346	346	346
O. W. Buford	267	172	419	419	419	419	419	419	419
The Warren	364	364		364		364		364	364
F. Hunnard	251	251		251		251		251	251
Absent									
A. B. Snow	16								
Peter Maloney	126	41							

CHEMIN DE FER DE LA Ville-ORLEANS

Nous apprenons que le Conseil des Assistants Aldermen présente en ce moir même en considération l'ordonnance des Aldermen relative à l'établissement d'une voie ferrée entre la limite supérieure de Lafayette et la limite inférieure du troisième District. Ce projet peut être conçu en dans quelques mots de ses dispositions, mais il est d'une si urgente utilité que nous ne comprendrions pas que le Conseil le repoussât. Nous en avons déjà fait ressortir les principaux avantages, et ils sont d'ailleurs si manifestes que tout le monde en a été frappé.

Une des causes qui ont le plus nui à la prospérité du deuxième et du troisième District est la difficulté des communications. Qu'un citoyen de leur ville toutes les parties de la grande cité, et les quartiers aujourd'hui reculés du centre des affaires n'en seront plus qu'à quelques minutes de distance. La régularité des départs permettra à ceux que leurs occupations appellent dans le premier District de fixer leur résidence dans le troisième District. On se rappelle en outre que le railway doit commencer à la partie supérieure de Lafayette pour aboutir aux Carrières. Les points les plus éloignés de la ville seront donc rapprochés, et il en résultera une augmentation marquée dans la valeur de toutes les propriétés. Aujourd'hui cette valeur, très grande dans le premier district, décroît progressivement en descendant, à tel point qu'elle est presque nulle dans certains faubourgs situés de l'autre côté de la rue de l'Esplanade.

Pourquoi donc en est-il ainsi? Parce que ces quartiers sont trop éloignés du centre des affaires, parce qu'on ne peut pas y fixer sa résidence quand on a son bureau dans la rue des Tchoupitoulas, ou même la rue du Canal. Mais qu'un chemin de fer, comme celui que proposent de construire MM. Hill & Cie., soit établi, et l'obstacle est levé. Les quartiers les plus rapprochés de la campagne seront ceux que l'on choisira de préférence, par l'avance que pour une somme extrêmement modique on pourra se transporter rapidement, et quelque temps qu'il fasse, d'un bout de la ville à l'autre. Or, du moment que les résidences éloignées seront recherchées, les propriétés aujourd'hui presque abandonnées prendront une nouvelle valeur à mesure que le nombre des maisons se multipliera.

On objectera peut-être que ce chemin de fer sera une source de fortune pour les adjudicataires. Eh! qu'importe si nous devons tous en tirer profit! Pourquoi nous opposer à ce qu'une entreprise fasse la fortune de quelques individus si elle doit en même temps nous procurer d'immenses avantages et concourir à l'augmentation de la prospérité générale? Nous croyons cependant que l'on en tempère et que la compagnie du railway de la Nlle-Orléans ne réclamera pas de moi les bénéfices que ses adversaires les actionnaires d'avance si généreusement.

Quelqu'il en soit pourtant ne nous que le chemin de fer en question ne soit dont ini à troubler le bon district et tout le faubourg Tréme, dont le développement serait bien plus rapide s'il existait des moyens de communication avec le centre des affaires. La loi distribue en conséquence ce chemin de fer à quelque ville ou faubourg. Nous espérons donc que les autorités adhérentes en réfléchiront en vue de l'immense majorité des habitants et que nous n'entendrons pas protestations de certaines parties intéressées, qui, pour leur intérêt individuel, voudraient nous priver d'un bienfait général.

La longue ambulance *Charmide*, capitaine H. Bigelow, partie de Mobile pour Port-Tobacco, dans lat. 6 degrés, qui avait été signalée le 2 décembre à 3 lieues de Port-Tobacco, jour de ce mouvement à Mobile, qu'on a signalé utilité que nous ne comprendrons pas que le Conseil le repoussât. Nous en avons déjà fait ressortir les principaux avantages, et ils sont d'ailleurs si manifestes que tout le monde en a été frappé.

Une des causes qui ont le plus nui à la prospérité du deuxième et du troisième District est la difficulté des communications. Qu'un citoyen de leur ville toutes les parties de la grande cité, et les quartiers aujourd'hui reculés du centre des affaires n'en seront plus qu'à quelques minutes de distance. La régularité des départs permettra à ceux que leurs occupations appellent dans le premier District de fixer leur résidence dans le troisième District. On se rappelle en outre que le railway doit commencer à la partie supérieure de Lafayette pour aboutir aux Carrières. Les points les plus éloignés de la ville seront donc rapprochés, et il en résultera une augmentation marquée dans la valeur de toutes les propriétés. Aujourd'hui cette valeur, très grande dans le premier district, décroît progressivement en descendant, à tel point qu'elle est presque nulle dans certains faubourgs situés de l'autre côté de la rue de l'Esplanade.

Pourquoi donc en est-il ainsi? Parce que ces quartiers sont trop éloignés du centre des affaires, parce qu'on ne peut pas y fixer sa résidence quand on a son bureau dans la rue des Tchoupitoulas, ou même la rue du Canal. Mais qu'un chemin de fer, comme celui que proposent de construire MM. Hill & Cie., soit établi, et l'obstacle est levé. Les quartiers les plus rapprochés de la campagne seront ceux que l'on choisira de préférence, vu l'avance que pour une somme extrêmement modique on pourra se transporter rapidement, et quelque temps qu'il fasse, d'un bout de la ville à l'autre. Or, du moment que les résidences éloignées seront recherchées, les propriétés aujourd'hui presque abandonnées prendront une nouvelle valeur à mesure que le nombre des maisons se multipliera.

On objectera peut-être que ce chemin de fer sera une source de fortune pour les adjudicataires. Eh! qu'importe si nous devons tous en tirer profit! Pourquoi nous opposer à ce qu'une entreprise fasse la fortune de quelques individus si elle doit en même temps nous procurer d'immenses avantages et concourir à l'augmentation de la prospérité générale? Nous croyons cependant que l'on en tempère et que la compagnie du railway de la Nlle-Orléans ne réclamera pas de moi les bénéfices que ses adversaires les actionnaires d'avance si généreusement.

Quelqu'il en soit pourtant ne nous que le chemin de fer en question ne soit dont ini à troubler le bon district et tout le faubourg Tréme, dont le développement serait bien plus rapide s'il existait des moyens de communication avec le centre des affaires. La loi distribue en conséquence ce chemin de fer à quelque ville ou faubourg. Nous espérons donc que les autorités adhérentes en réfléchiront en vue de l'immense majorité des habitants et que nous n'entendrons pas protestations de certaines parties intéressées, qui, pour leur intérêt individuel, voudraient nous priver d'un bienfait général.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME

DE FRÉDÉRIC SOULIÉ.

Traduit par M. LUC LIMPRIN.

VII.

Le secret de la médaille. (Suite.)

—Mais d'abord, reprit ironiquement Tisnette, comme je connais l'extrême délicatesse de vos sentiments, mon chef et bienfaiteur, j'ai mis bien soin de vous édifier préalable sur la parfaite légitimité de votre rôle légitime. Des scrupules exagérés pourraient vous arrêter comme toujours dans la petite intrigue que je viens vous demander, tandis qu'une fois bien convaincu de l'équité des droits de votre prétendant, vous mettrez assurément à le traiter tout le zèle que vous inspirera le bon accord comme rare de votre connivence et de votre intérêt.

Quel bonheur de faire le bien,
Servons quand il n'en coûte rien!

—Comment! d'abord Dubiron, Sa Majesté ne serait qu'un Bourbon? qu'un Bourbon qu'un faux Limbourg! Elle aurait trompé ce point ma bonne foi? Elle aurait abusé de ma loyauté? Oh! ce serait bien petit de sa part!.... Et ce Montreuil?.... Et ce Rousseigne Muller!.... Ils auraient collaboré à un pareil mensonge? Non, non, je ne puis croire encore à tant de duplicité!

—C'est raisonner juste. Vous n'êtes assez fort si les uns ou les autres pour atteindre à de si hautes forberies. Montreuil seul pourrait en approcher, mais il partage ici l'erreur commune.

—L'erreur!.... mais cependant je me rappelle parfaitement, comme si je les avais encore sous les yeux, les différens papiers qu'il tenait d'un vieillard nommé Duplessis, et qui constatent l'identité du prétendant: Acte de naissance du chevalier de Limbourg, fils unique du premier mariage du comte de Zanau avec la morte-vivante d'Hildebourg, d'Hildebourg, Hanau;—acte de décès de ladite prisonnière, dans ladite prison;—acte par lequel à la mort dudit comte Zanau, devenu roi de Wardenbourg, bedit chevalier de Limbourg réclame insultiement de la sainte alliance, en 1816, le trône de son père;—acte de mariage dudit chevalier, en 1817, avec Augusta Millesent, fille d'un magistrat de Francfort;—acte de naissance de leur fils unique, le prétendant actuel, en 1818;—acte de décès de son père, mort assassiné à Francfort en 1821, en laissant naturellement à son fils, ledit prétendant actuel, tous les droits jusqu'ici méconnus qu'il tenait de son père; à lui, ledit comte de Zanau, décédé roi de Wardenbourg.

—Tous ces actes sont réels. Vous en avez vu des expéditions parfaitement en règle. Tenez: en voici de parcelles. On peut s'en procurer ainsi par centaines, dans ces diverses localités, moyennant les frais ordinaires de copie légale. Mais que prouvent ces paperasses? qu'il y a un héritier légitime quelque part. Or, cela ne fait plus doute. Seulement, quel est ce véritable héritier? Voilà ce que je sais, moi, ce que vous ne savez pas, vous autres.

—Eh bien! quel est-il, s'il n'y a pas d'indiscrétion?

—Il n'y en a plus. Je vous l'ai bien vous le dire, pour vous prouver combien j'ai de confiance en vous, lorsque il vous est impossible d'en abuser. Cet héritier légitime, vous le connaissez: c'est Charles Ier, c'est d'Arondé!

—Ah bah! mon prédécesseur dans vos bonnes graces! Voilà du moins de quoi me rendre fier d'avoir été distingué par vous. Succéder à un roi! Peste! Mais quelle histoire, bon Dieu! Elle vous rend bien sûre de m'avoir fait un tel honneur!

—Voyez plutôt ces autres actes, ces attestations authentiques, ces ressemblances irécusables. En voici le résumé. Nè d'un mariage secret, il fut confié secrètement à une paysanne de Kermor, du village de Pontrieux de Pontrieux, Marguerite Gwarch. L'assassinat de son père par un poignard anonyme, et la mort de sa mère qui enfut la suite, ne tardèrent pas de prouver que le chénal de cette mère libre n'était pas fort solitaire aux héritiers légitimes du trône de Wardenbourg, taupé des cette époque par les latards de la cour. Ce fut alors qu'un vieux gentilhomme ami des parents vint du père et de la mère. Mme Duplessis retira l'augusta enfant de chez sa nourrice, et l'emporta en Fran sous la conduite d'un nommé Labiche. L'enfant fut depuis par cet homme de confiance dans un village apiecé Arondé, dont on baptisma le nom pour le dégoiser ainsi. Plus tard, la fille de madame Duplessis, la femme de M. d'Appancher, votre chère baronne, mu détestée victime lit mine, en passant par ce village, de le revoir